

Environnement

Eau-assainissement : une rencontre nécessaire et fructueuse

Débatte ensemble des enjeux de l'eau, dans toutes ses dimensions, tel était le défi de la rencontre organisée à Nice le 8 novembre dernier. La Coordination fédérale régionale CGT PACA des Services publics territoriaux réunissait, dans cet objectif, ses militants, issus de ses différentes organisations. Cette rencontre s'inscrivait dans une campagne nationale de la CGT, intitulée « États généraux des Services publics territoriaux »⁽¹⁾.

D'emblée, le tour de table donne une image de la diversité des participants : salariés des grandes entreprises du secteur (Veolia et Suez), de la Société des Eaux de Marseille (SEM-filiale de Veolia) ou de Régie Eau d'Azur (REA), agents d'intercommunalités du 04 ou de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, et dirigeants d'organisations de la CGT intéressés par le sujet. Tous venus avec la volonté d'échanger, et de tracer des pistes pour l'intervention syndicale dans le secteur. On remarquait aussi, outre ces organisations issues de la même Fédération CGT des Services publics territoriaux, la présence in vivo du Syndicat national CGT des Agences de l'eau, composé pour l'essentiel de fonctionnaires d'État.

Il revient à Vincent Huvelin, animateur du collectif « Politique publique Eau et Assainissement » de la Fédération, de resituer, pour la matinée, les enjeux, en rappelant les défis à la fois liés aux enjeux climatiques sur la ressource en eau, mais aussi ceux qui revêtent un caractère social, économique et démographique. Cela l'amène à rappeler les notions de cycle de l'eau, de bassin versant, et le rôle central des Agences de l'eau dans la régulation des grands bassins hydrographiques et le maintien en bon état des milieux aquatiques.

Ouvrant la discussion, Laura, du Syndicat

mixte Asse Bléone (04), pointe les enjeux de la GEMAPI⁽²⁾, devenue compétence intercommunale, des inégalités entre territoires et de la nécessaire solidarité en habitants de l'amont et de l'aval. Samir, de Suez, souligne la volonté de certains élus locaux de faire des économies sur le dos des salariés, avec des entreprises de l'eau qui rognent sur les salaires pour obtenir des contrats. Cet état de choses amène Florian, de la SEM, à préconiser une gestion nationale, qui permettrait de prévoir les investissements nécessaires.

C'est aussi l'avis de François Livartowski, membre du Bureau national de la Fédération CGT, qui pense que cela n'est pas incompatible avec le principe de libre administration des collectivités locales, et souligne que cette articulation du local et du national est au cœur de la démarche des États Généraux des Services Publics Territoriaux, lancée par la Fédération.

DES MODES DE GESTION DIVERSIFIÉS

La seconde partie de la journée était consacrée aux propositions et à l'intervention syndicale, avec une nouvelle intervention de Vincent Huvelin, qui dresse notamment le paysage des différents modes de gestion des services d'eau et d'assainissement,



en pointant le caractère particulier des Services publics industriels et commerciaux (SPIC) et ses conséquences sur le statut des personnels.

Gérald, de REA, évoque les problèmes posés à l'activité syndicale par la diversité des situations des agents, dans les nouvelles régies municipales ou intercommunales, et la nécessité de revendiquer un statut unique en la matière. La richesse des interventions de cette journée sera soulignée par François Livartowski, qui affirmera « On est, nous, les meilleurs spécialistes des

besoins des usagers ! ».

L'ensemble des participants confirmera ce sentiment de satisfaction, avec l'envie de renouveler ce type de rencontre, de conserver le lien entre temps, et de susciter l'envie de le faire dans d'autres régions.

Ronan Lapiere

⁽¹⁾ Voir le site internet de la Fédération CGT : <https://www.cgtservicespublics.fr/la-federation/campagnes/les-etats-generaux-des-services-publics-territoriaux/>

⁽²⁾ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

« Avoir une vision globale des enjeux »

À l'occasion de la réunion du 8 novembre à Nice, nous avons interrogé Vincent Huvelin, membre de la direction de la Fédération CGT des Services publics territoriaux, où il est plus particulièrement chargé du secteur de l'Eau.

PCA : Quels étaient vos objectifs en organisant cette réunion ?

VH : Nous voulions relancer le débat syndical au niveau d'une région sur les questions du Service public de l'Eau et de l'Assainissement, au vu des impacts engendrés par le changement climatique. On a voulu couvrir toutes les questions, de la ressource en eau, des modes de gestions, de la GEMAPI, de l'assainissement, et nos échanges ont été variés et enrichissants. Les 25 camarades présents représentaient la diversité du secteur, avec des camarades de droit public et privé, ainsi que des camarades des UD et de l'Agence de l'Eau.

PCA : Quels éléments du débat vous ont-ils paru particulièrement notables ?

VH : Sur les enjeux, on a pointé la question de l'eau comme bien commun des

populations, avec ce que ça suppose en termes de politiques publiques. Sur le revendicatif, on a bien précisé les problématiques de statut des personnels, liées aux différents modes de gestion. Ce qu'il faut éviter, c'est de mettre en opposition les agents publics et les salariés de droit privé. La boussole, pour la CGT, c'est d'obtenir le meilleur niveau de garanties collectives pour tous.

PCA : Certains élus communaux préconisent la mise en Régie Publique, en avançant l'argument du prix. Qu'en pensez-vous ?

VH : Il faut sortir de ce « faux débat » qui n'a pas lieu d'être et que certains entretiennent pour des raisons dogmatiques, entre « remunicipalisation » et « privatisation ». Quel que soit le mode de gestion choisi par les élus d'une collectivité, gestion directe ou indirecte, la compétence eau et assainissement reste du ressort de la collectivité en France, et toutes les installations (usines potabilisation, stations d'épuration, canalisations) lui appartiennent.



Par ailleurs, considérer la question du prix de façon isolée, c'est ramener l'usager-citoyen à un rôle de simple consommateur alors même que le prix du m³ d'eau et d'assainissement est peu impactant sur un budget familial, en comparaison de l'énergie par exemple. Cette démarche consumériste amène parfois les collectivi-

tés à choisir des entreprises acceptant un contrat de délégation « low-cost », dont les salariés sont ensuite la variable d'ajustement. Le niveau des investissements des collectivités pour les installations est également beaucoup trop faible et impactera les générations futures. Il faut avoir une vision globale des enjeux, à la fois du point de vue du grand et du petit cycle de l'eau car la question de la rareté sera un enjeu majeur dans les années à venir, mais également en termes d'investissement, afin de pouvoir continuer à avoir de l'eau au robinet.

PCA : Comment allez-vous prolonger cette initiative ?

VH : D'abord en constituant un réseau dans la CGT, à partir des participants présents, et ensuite en renouvelant ces rencontres plus régulièrement, et en espérant qu'elles se déploient sur d'autres régions, pour élargir le débat dans toute la CGT.

Propos recueillis par Ronan Lapiere